

Rapport dévastateur de la Protectrice du citoyen sur les CHSLD – Il ne faut pas un énième rapport tabletté sur les conditions de vie des aînés

Québec, le 10 décembre - Dans son plus récent rapport, la Protectrice du citoyen nous prouve ce qu'on savait déjà : les CHSLD n'étaient pas prêts au début de la pandémie. Il y a eu pénurie d'équipement de protection, le personnel était à bout de souffle et le déplacement de personnel a été fatal. Le résultat? Des soins et des services parmi ceux de première nécessité, par exemple l'hygiène, l'aide à l'alimentation et à la mobilité et l'hydratation ont été reportés ou annulés; des milliers de morts dans la solitude et dans l'indifférence.

Ainsi, l'[Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec \(AREQ-CSQ\)](#) enjoint le gouvernement de mettre en œuvre les cinq priorités d'action soulevées par la Protectrice du citoyen dans les plus brefs délais.

« C'est toujours bouleversant et choquant de lire les mêmes constats à chaque fois et de réaliser que ça ne bouge pas. Ce sont des milliers de personnes aînées, des êtres humains avec un bagage de vie parfois centenaire, qui sont décédés dans l'indignité. Cela fait des années qu'on demande à tous les gouvernements qui se sont succédé d'enfin prendre la situation au sérieux, mais on a plutôt vu s'accumuler les rapports dévastateurs sur les tablettes. On espère que cette fois-ci sera la bonne », souligne Lise Lapointe, présidente de l'AREQ.

C'est le temps de passer à l'action collectivement!

L'AREQ partage les mêmes constats que la Protectrice du citoyen et appuie résolument les cinq priorités d'action qu'elle avance dans son rapport :

- L'humanisation des soins et la valorisation des proches aidants.
- Pallier le manque systémique de personnel, particulièrement pour les préposés et préposées aux bénéficiaires et le personnel infirmier, par des moyens qui reflètent le caractère essentiel de ces fonctions. Les CHSLD doivent bénéficier d'une main-d'œuvre compétente, qualifiée et en nombre suffisant qui œuvre dans des conditions de soins appropriées.
- La mise en place dans chaque CHSLD d'une ou d'un gestionnaire de proximité avec une réelle capacité de décision et d'implantation d'un fonctionnement agile et adapté au sein du CHSLD.
- Entretenir une culture de prévention et de contrôle des infections omniprésente auprès de son personnel, mais aussi auprès des personnes proches aidantes.
- Renforcer les canaux locaux, régionaux et nationaux de communication est nécessaire afin de diffuser des informations et des directives claires

« Que cette tragédie nous serve de leçon pour que les personnes aînées en CHSLD puissent obtenir la dignité qu'elles méritent, après avoir contribué toute leur vie à une société qui devrait être plus juste et respectueuse à leur égard. Pour régler la crise des CHSLD, le gouvernement actuel mise beaucoup sur l'augmentation de salaire des préposés aux bénéficiaires et sur les maisons des aînés. C'est bien, mais ce sera nettement insuffisant », conclut Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communication
Cell. : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org